



Au secours: un opticien malhonnête

Par **amira**, le **07/04/2011** à **12:43**

Bonjour,

voilà je reformule mon problème!!!

j'ai fait une demande de devis à un opticien malhonnête qui m'a demandé ma carte mutuelle et mon ordonnance. Quelque jour après, j'ai appris par ma mutuelle qu'il a fait une demande de prise en charge, donc il a reçu le virement par la mutuelle. Je suis revenu le voir pour qu'il annule et je vais ailleurs parce que je ne me suis pas engagé avec lui. Il m'a dit qu'il ferait le nécessaire et que c'était une erreur de sa part, et en même temps j'ai appelé la mutuelle pour cette annulation. Quelque temps après, la mutuelle me rappelle en me disant que l'opticien a toute une autre version, c'est-à-dire qu'il ne veut pas être remboursé et j'ai déjà eu mes lunettes d'après lui, donc je suis coincé et j'ai aucune preuve que j'ai rien reçu. C'est donc ma parole contre la sienne. Aidez-moi SVP.
merci

Par **mimi493**, le **07/04/2011** à **13:18**

Vous avez signé le devis ?

Rappelez-le en disant simplement que s'il ne règle pas ça dans les 48h, vous porterez plainte pour escroquerie.

Avisez aussi la sécu de ce qui se passe

Par **amira**, le **08/04/2011** à **15:54**

merci de votre réponse

j'ai rappelé la mutuelle hier elle m'a dit c'est bon normalement vos droits sont ouverts depuis le 5 avril, j'ai quand même galéré 2 mois

voilà

merci

cordialement